

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **PICA PAO** dont le siège social est à VITRY SUR SEINE la somme de **300,00 euros** (trois cents euros) représentant la cotisation pour la période du 01 septembre 2018 au 31 août 2019.

Fait à Paris, le 05 septembre 2018

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

